



Commune de Vourey

COMMUNE DE VOUREY - MAIRIE
115 ROUTE DE LA FONTAINE RONDE
38210 VOUREY

TEL. 04 76 07 05 19

www.commune-vourey.fr

DEPARTEMENT DE L'ISERE

ARRETE DE POLICE PORTANT
REGLEMENTATION DE LA
CIRCULATION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VOUREY

VU le code de la route

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la voirie routière ;

VU la loi 82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22/07/1982 et par la loi 83-8 du 07/01/1983

VU le décret 86-475 du 14/03/1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

VU la demande de l'entreprise CMZ,

ARRETE 2025 – 091

Article 1 : pour permettre la rénovation de la toiture, 10 route de la gare et 10 Le grand chemin 38210 Vourey, il y a lieu, d'autoriser les mesures suivantes :

- Autorisation de poser un Echafaudage sur le trottoir.
- Interdiction de tourner à droite en venant de Route de la gare.
- Passage camion et véhicule de secours sur la voie obligatoire en cas d'urgence.
- Coupure route de la gare, 2h, sur 2 jours aléatoires.
- L'échafaudage devra comporter des bandes réfléchissantes pour être visible la nuit.

Article 2 : La signalisation est à la charge de l'entreprise.

Article 3 : Ces travaux auront lieu :

A partir du mercredi 12 novembre 2025 jusqu'au vendredi 19 décembre 2025.

Article 4 : Il conviendra de reconstituer l'emplacement et ses abords propres, à l'identique et avec les mêmes caractéristiques techniques.

Article 5 : le présent arrêté sera transmis à l'entreprise, à la gendarmerie, et affiché en Mairie.

Fait à Vourey, 12 novembre 2025
Fabienne BLACHOT-MINASSIAN, Maire



119